

## Déclaration de politique générale communale

Mesdames, Messieurs les Conseillers communaux,

**La gestion d'une Commune est un défi quotidien, particulièrement dans un contexte économique général difficile.** Face aux multiples attentes des citoyens, vu l'évolution sans cesse plus rapide des lois, décrets et réglementations et les inconnues d'un futur imprévisible, il n'est pas évident de tout prévoir ni de tout déterminer de manière précise.

La présente déclaration de politique générale communale décline cependant les axes majeurs que **la majorité mettra prioritairement en œuvre pour la mandature 2012-2018, sachant qu'un Programme Stratégique Transversal (P.S.T.)** sera élaboré dans les mois à venir, reprenant plus en détail chaque projet, ses délais, ses étapes de mise en place.

En préambule, et avant toute déclinaison des projets envisagés, il est indispensable de maintenir une gestion saine des finances communales sans laquelle nulle proposition ne peut voir le jour. S'il n'est nullement prévu d'augmenter la pression fiscale, une trésorerie positive et un taux d'endettement raisonnable doivent être maintenus. **La majorité s'engage à contrôler la dette tout en recherchant en permanence un équilibre budgétaire à l'exercice propre, « monitoré » par un contrôle budgétaire, incluant également les entités subordonnées comme le CPAS.** Enfin, la mise en œuvre du Programme Stratégique Transversal a pour but de garantir une application optimale des processus communaux.

De la même manière, une politique rigoureuse doit garantir une gestion à visage humain, veillant à informer au mieux et associant autant que faire se peut le personnel, les élus et les citoyennes et citoyens de notre Commune.

Des économies d'échelles seront générées suite à l'aménagement du Centre Administratif ; les services administratifs, la gestion financière et comptable, les travaux, le patrimoine, les services du CPAS et de la Commune rechercheront un maximum de synergies pouvant aller, à terme, à une fusion de certaines activités.

Etre proche des citoyens, c'est être à l'écoute de leurs besoins, comme cela a déjà été initié par la consultation de la population et des réunions d'information. Ces rencontres seront systématisées pour tous les grands projets communaux (aménagement de villages, grandes infrastructures), et pour les projets d'urbanisme. A cet effet, tous les outils modernes d'information seront encore développés : site Internet, bulletin communal d'information, guide à destination des habitants...

**La qualité de l'enseignement restera une priorité absolue de la majorité.**

Outre la finalisation de la rénovation des écoles communales et le maintien de la qualité des équipes éducatives et du soutien scolaire, l'élaboration d'un fil conducteur pédagogique, en s'appuyant sur la spécificité de chacune des écoles, sera encore renforcée par la pérennisation du service communal de l'enseignement et une coordination pédagogique. L'apprentissage des langues sera intensifié.

**La qualité de l'accueil extrascolaire** tant avant et après l'école que durant les vacances restera également une priorité de la majorité qui tentera de faire correspondre au mieux l'offre à la demande.

**Au niveau de la petite enfance**, outre la création d'un guichet unique pour les demandes d'inscription en milieu d'accueil, les projets initiés en matière d'accueil de la petite enfance seront finalisés, notamment sur le site de l'école communale de Bierghes.

**Quant à l'extension de la maison de retraite**, il en sera de même. Pour veiller à une efficacité optimale du Home, il sera privilégié d'adosser des services (Court séjour et/ou Centre de soins de jour) à ce dernier. Par ailleurs, le CPAS veillera à optimiser toutes ses ressources, à étudier des financements alternatifs et à maîtriser au plus la dotation communale.

**La protection de nos paysages et de notre patrimoine naturel et architectural est une autre des priorités absolues de la majorité.**

La défense de ce caractère rural sera encore renforcée, de même que la préservation de la cohérence architecturale de nos villages. Pour ce faire, le Schéma de Structure Communal, dont les premières étapes ont déjà été franchies sous la précédente mandature, sera finalisé, après enquêtes auprès de nos concitoyens et des organes concernés dont la CCATM - afin d'encore mieux valoriser ses compétences d'avis. Cette opération définira, entre autres, les endroits constructibles dans les décennies à venir sur le territoire de notre Commune, ainsi que la manière d'y construire et les densités d'habitat de chacun des noyaux. Le développement de logements acquisitifs accessibles passera par la vente du terrain Planche Quévit et l'appel à la Régie foncière provinciale ainsi que par des partenariats avec l'Agence Immobilière Sociale, la SCRL du Roman País pour la cogestion du parc de logements communaux.

**La modernisation du service des travaux est essentielle au sein d'une commune**, ce sera une de nos préoccupations majeures.

Diverses activités (garage, peinture, parc automobile, réseau d'eau, asphaltage, déneigement, fauchage, espaces verts...) seront analysées en profondeur. En fonction des résultats de ces études, des alternatives seront envisagées et proposées par le Collège afin d'optimiser au maximum l'efficacité du service en vue de répondre mieux encore aux attentes et aux besoins de nos concitoyens. La délocalisation du dépôt communal sera un paramètre important de l'efficacité future de ce service.

**La Grand Place de Quenast sera rénovée** tout en augmentant les places de parking pour favoriser sa lisibilité, attirer les commerces et améliorer la jonction avec la Place du Centenaire.

**Conformément au Plan Communal de Mobilité arrêté sous la précédente mandature**, de petits et moyens travaux d'aménagements d'infrastructures seront menés pour favoriser la mobilité douce. L'aménagement et l'embellissement de nos infrastructures devraient constituer un des axes majeurs des investissements à venir.

**Outre un plan routes et trottoirs**, (programme sur six ans de rénovation, de modernisation et surtout de sécurisation de nos diverses voiries communales), la majorité sensibilisera au mieux le SPW afin de sécuriser également les voiries régionales.

Une attention particulière sera apportée à l'accessibilité des bâtiments publics, notamment à l'égard des personnes à mobilité réduite, et nous entendons bien renouveler le label Handycity.

**Une des innombrables tâches auxquelles le service des travaux doit faire face est l'entretien et la mise en valeur de notre patrimoine communal.**

La rénovation de la chapelle et de la grange ainsi que la modernisation de l'ancienne gare seront menées à bien, en bonne intégration dans le périmètre de rénovation des anciens hospices, futur centre administratif et de la Grand Place. Les bâtiments à destination du culte feront l'objet d'une attention particulière au vu de la volonté de synergies à obtenir entre les fabriques d'église.

**En matière associative, la volonté de la majorité est de soutenir durablement les associations** afin de leur assurer l'occupation de locaux de qualité, en concertation avec les acteurs concernés.

La majorité renouvellera le Conseil Consultatif Communal des Aînés et poursuivra le développement des activités des Aînés tant dans les domaines culturels et de détente que dans le domaine sportif. Le soutien, notamment logistique, aux associations de quartier ou autres, dynamiques dans notre commune sera bien évidemment maintenu et la mise à disposition d'infrastructures autonomes (par exemple, tonnelles de grande taille ou podiums), à destination du monde associatif sera envisagée.

**Pour les sportifs**, les infrastructures du football étant maintenant réalisées, il reste la création de tribunes couvertes aux abords du terrain synthétique et, si une évaluation de l'occupation des locaux montre leur nécessité, la construction de quelques vestiaires complémentaires entre les terrains de football. Notre attention sera plus particulièrement tournée vers la construction, via l'intercommunale SportissimO, des infrastructures de la piscine. De même, nous nous efforcerons de valoriser le sport pour tous et un salon des sports permettra de présenter toutes les offres de sport disponibles dans la commune.

**La politique culturelle mise sur pied par le Centre Culturel, doté d'un contrat programme pluriannuel, continuera à être soutenue** par la majorité et cette institution sera l'épine dorsale de la politique culturelle communale. C'est ainsi que la bibliothèque communale, devrait également, comme le précisent les récentes circulaires de la Fédération Wallonie-Bruxelles, tendre à réaliser un maximum de synergies avec le Centre Culturel. Une réflexion sera menée en parallèle avec la relocalisation de la bibliothèque communale dans la chapelle. Un parcours d'artistes verra le jour.

**Les ressources culturelles et touristiques étant nombreuses dans notre Commune, un effort particulier sera entrepris afin d'intégrer au mieux l'ensemble de ces atouts.**

Un plan d'action touristique sera ainsi élaboré, évalué et adapté en concertation avec les acteurs du secteur à l'initiative de la commune... La majorité sera attentive à la redynamisation de l'offre touristique communale, notamment sur les lieux de l'ancienne ligne de chemin de fer (RRR) ainsi que des espaces des moulins d'Arenberg et des autres potentialités de notre patrimoine local. Enfin, la liaison de la voie lente entre Quenast et Rebecq constituera une belle opportunité en matière de mobilité et de tourisme.

**La création d'un échevinat du commerce** et de la participation citoyenne a comme objectifs d'intégrer les politiques communales et de les concrétiser en partenariat avec les acteurs locaux. Des événements de type « foire commerciale » seront mis sur pied, afin de dynamiser le commerce local et de favoriser la renaissance d'associations de commerçants. Une attention particulière sera portée au stationnement à proximité des commerces locaux. Un mérite de l'artisanat verra le jour. **L'activité agricole importante dans notre commune mérite une meilleure prise en compte des problèmes de ses exploitants : une commission agricole sera donc créée.**

**Au niveau de la vie économique, deux axes majeurs seront privilégiés** : l'étude de la possibilité d'installer un zoning artisanal le long des nationales 6 et/ou 7 et la création d'un pôle de type Horeca autour de la Grand Place. Évidemment la réaffectation des bâtiments de l'actuelle Maison communale et du site environnant fera l'objet d'une attention particulière.

**En matière de sécurité**, la majorité sera attentive à ce que les effectifs de l'antenne de police soient augmentés et à ce que la part communale dans le budget de la zone de police ne soit pas tirée à la hausse par des manifestations de grande ampleur organisées sur d'autres communes et par le sous-financement fédéral.

**Dans le domaine environnemental, notre priorité première reste la lutte contre les inondations** qui sera intensifiée, par la mise en œuvre de plusieurs zones d'immersion, le placement de fascines, de bandes enherbées mais aussi la création d'un Plan inondations transversal. La lutte contre les nuisances environnementales (chenil, poussières etc.) sera poursuivie.

La volonté de la majorité est aussi d'étudier l'ensemble des techniques modernes de désherbage afin de tendre vers « zéro pesticide » sur les terrains communaux et les voiries communales. Une attention sera apportée à rendre accessibles les sentiers communaux et à leur entretien, parallèlement à une promotion accrue du maintien de haies d'essence régionale et d'ensemencement d'espaces publics par des espèces mellifères.

**La promotion des économies d'énergie**, déjà largement mise en œuvre dans les bâtiments communaux, sera également une préoccupation de la majorité, avec par exemple la création d'une unité de production hydroélectrique sur la Senne.

**La majorité vous a présenté ses projets volontaristes** qui seront réalisés en transparence et dans un souci de dialogue permanent avec les acteurs concernés, que ce soient le citoyen, le personnel communal et les autres intervenants, culturels, sportifs, associatifs, politiques, défenseurs de l'environnement etc.

**Notre volonté de maîtrise des finances communales nous permettra de concrétiser ces projets porteurs d'avenir pour nos quartiers, nos villages et leurs habitants.**